

COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/09/2014

PRESENTS : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire, Mr Claude CAVALLINI , 1^{er} adjoint, Mr Alexandre MICHALET , 2^{ème} Adjoint, Mme Laétitia REBOULET , Mme Suzie DECOSTER, Mr Alexandre DESBORDES, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRECARD, Mme Morgane NIVOT, Mr Frédéric PANSARD

ABSENT: Mr Pascal COURTOIS, excusé **SECRETARE DE SEANCE** : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1. DELIBERATION CHARTE AMENAGEMENT DES ARRÊTS DE BUS :

Dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité aux personnes handicapées du transport public une charte pour l'aménagement des arrêts de bus a été élaborée et sera mise en œuvre par la Communauté de Communes du Haut-Bugey. Le Conseil approuve à l'unanimité la charte d'aménagement et d'accessibilité des arrêts du réseau de transport.

2. DELIBERATION POUR TELETRANSMISSION DES ACTES :

Le maire rappelle au conseil la délibération du 25 octobre 2011 par laquelle le conseil municipal a approuvé la convention entre la Préfecture de l'Ain et la Commune pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Le conseil approuve à l'unanimité la reconduction de la télétransmission ;

3. DELIBERATION POUR AVIS SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES (P.D.I.P.R) :

Le Conseil approuve à l'unanimité l'inscription au P.D.I.P.R des tronçons de l'itinéraire à Orvaz.

4. ELECTION DES REPRESENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AUX COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX :

Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

3 pompiers délégués titulaires : Cédric ROUSSILLON

Romain PERRIER

Nadège FRELIN

3 pompiers délégués suppléants : Daniel MORICEAU

Loïc DURAND

Christophe MATHIEU

3 membres du Conseil Municipal titulaires : Madeleine DURAFFOURG

Alexandre MICHALET

Claude CAVALLINI

3 membres du Conseil Municipal suppléants : Laétitia REBOULET

Pascal COURTOIS

Jean-Marie DROMARD

5. DELIBERATION POUR TRANSFERT ET/OU RESTITUTION DE COMPETENCES A LA CCHB :

Après lecture et examen du projet de statuts les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

6. DELIBERATION POUR AVENANT A LA CONVENTION TRIPARTITE DE FOURNITURE D'EAU POTABLE

Le Conseil à l'unanimité valide des termes de l'avenant à passer avec la Communauté de Communes du Haut-Bugey et la Société des Eaux du Haut-Bugey et autorise le maire à signer l'avenant.

7. DELIBERATION POUR EMBAUCHE D'UN SAISONNIER POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE :

Le Conseil à l'unanimité autorise le maire à recruter en tant que de besoin (congé et accroissement saisonnier d'activité), des agents contractuels.

8. DELIBERATION POUR PRIME A L'AGENT D'ANIMATION

Le conseil décide à l'unanimité du versement à l'agent d'animation d'une indemnité d'administration et de technicité (IAT)

9. DIVERS :

- Evolution du site Internet : Un devis de 1100€ a été reçu de Fabien BOULAY . Il est accepté à l'unanimité par le Conseil

- Des sentiers ont été nettoyés cet été et rebalisés. Ce travail sera continué au printemps prochain.
- Une réunion sera rapidement programmée pour s'occuper des pistes (skis, raquettes). La date du vendredi 19 septembre 2014 à 18h30 est retenue.
- Projet de sentier Maquis/Bornes au Lion (par Association des Amis des Bornes au Lion). Le projet sera présenté aux collectivités.
- Le Conseil décide de faire venir un professionnel afin de faire un diagnostic de l'état du réseau d'eau.
- Déclaration préalable : pour installation d'un toit sur l'Observatoire de « Sur Roche ». Accordé
- Les travaux sur les routes ont débutés
- Proposition pour remplacement du fourgon de la commune : il s'agit d'un fourgon benne de 1996 à 230 000 kms à vendre par le biais du Conseil Général (1500€). La proposition sera étudiée.
- Une plainte a été déposée pour dégradation de lampadaire (suite à un coup de feu tiré)
- La prochaine réunion du CCAS est fixée au 30 septembre à 20h

Fait à Belleydoux le 12 septembre 2014
Le Maire,



Drumay

